

LE PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILLOTAGE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES EN GUINEE DU 30 JUIN 2017

I- INTRODUCTION : Le Vendredi 30 Juin 2017 à 10 heures 30mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la Salle de Conférence du CPDM (Centre de Promotion et de Développement Minier) sous la Présidence de Mr. NIMAGA Saadou Président dudit Comité.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1- Présentation de l'Indice de Gouvernance édition 2017 par Natural Ressource Governance Institute (NRGI)
- 2- Divers.

II- DEROULEMENT

Mr. DIABY Mamadou : L'ordre du jour d'aujourd'hui porte sur la présentation par la NRGI dont l'équipe se compose comme suit :

- Mme Evelyne TSAGUE, Directrice Afrique Francophone de NRGI;
- Sun Min Kim, Coordinatrice de NRGI pour la Guinée ;
- Marie-Joséphine NSENGIYUWA, Coordinatrice Projet d'Appui à la Réforme du Secteur Minier en Guinée.

Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY va présider la séance en attendant l'arrivée de Mr. NIMAGA.

Mme CAMARA Hadja Aminatou BARRY: Bonjour tout le monde, j'espère qu'on ne va pas retarder de plus car c'est une journée chargée. Je passe la parole à l'équipe de NRGI pour cette présentation.

Mme Evelyne TSAGUE : Je commence par vous remercier pour avoir organisé cette réunion. On a tenu à partager avec vous autour des résultats obtenus suite à des enquêtes que la NRGI a organisé sur l'indice de gouvernance.

Le Présentation s'étale sur quatre (04) points

- Ce que veut dire l'Indice ? Que mesure l'Indice ;
- Objectif de l'Indice ;
- Dialogue approfondi entre le groupe multipartite ;
- La méthodologie utilisée.

- Note par Indicateur
- Indice par rapport à l'ITIE-G

➤ **PROJECTION SUR LES DETAILS**

➤ **DEBATS SUR LA PRESENTATION**

Mr. NIMAGA Saadou : Les réserves de bauxite de la Guinée sont évaluées 20 Milliards de tonnes de Bauxite prouvées et la Guinée est 3^{ème} et non 4^{ème}, heureusement que cela est corrigé. Merci pour la présentation.

Mr. DIABY Mamadou : La Présentation est très intéressante, nous souhaitons avoir la version électronique qu'on va envoyer aux autres membres du C.P.

Seulement, il faut signaler qu'on est déçu du niveau bas de la note sur la Guinée.

Nous avons eu des encouragements au niveau de la BM et du FMI et nous avons réalisé des performances dans le secteur minier.

Le Rapport 2015 était prêt en fin 2016, mais il fallait corriger quelques écarts, raison pour laquelle nous avons reporté la publication en 2017.

Je suis étonné à ce niveau qu'on nous donne une note de zéro parce que le Rapport de 2015 n'est pas publié en 2016, alors que vous reconnaissez que nous sommes dans le timing de publication des rapports.

Mr. CAMARA Mory Kadiatou : Cet exposé a été nécessaire et nous donne assez d'informations.

- Ma 1^{ère} inquiétude : Avez-vous approché les meilleures sources ? Par exemple le Ministère des Finances ?

Nous avons les sites qui donnent les informations avec tous les détails.

- Pour le Budget, l'état d'exécution est donné par un service qui informe régulièrement sur tous les mouvements du Budget.

Pour la transparence, d'où vient cette contre-performance sur la gouvernance des Entreprises ?

Au plan de la législation, il y a une loi votée.

Les EPA sont dotées des instruments nécessaires pour rendre transparente la gestion.

Mr. NIMAGA Saadou : Sur le plan national, la SOGUIPAMI a tous les éléments pour la transparence car elle dispose d'un CA et publie tout sur son site.

Moi je veux juste savoir si on est **noté par manque d'informations** ou parce qu'on **gère mal** ? Exposer publiquement ces genres d'information n'est pas normal. C'est par courtoisie que nous sommes là ; puisque le document est déjà publié.

Au sommet de Luanda, la Guinée a été appréciée sur le plan comptable parce que nos chiffres sont transparents.

Mr. KABA Sidiki : J'avoue que ce Rapport nous a surpris ; et ma préoccupation est qu'on tient à parler des chiffres de l'ITIE/G alors que la Cour des comptes doit certifier les données avant la publication du Rapport.

Mr. DIABY Mamadou : La SOGUIPAMI est un cas d'exemple de transparence pour nous. Elle publie toutes ses données sur son site.

Mme CAMARA Hadja Aminatou : Moi je prends les aspects positifs de cette présentation. Je comprends l'émotion des gouvernants aujourd'hui ; mais dans la présentation, on a dit que l'indice peut aider les populations à sortir de la pauvreté. Qu'on prenne les dispositions pour qu'à l'avenir en donnant les bonnes informations, qu'on ait une meilleure note. Au niveau du C.P toutes les lois ne sont pas appliquées. Il y a eu beaucoup d'améliorations ; mais au niveau des populations, ce n'est pas évident. Nous n'avons pas fourni les éléments de paiements aux populations.

Mr. NIMAGA Saadou : Ce document est un baromètre qui peut nous aider à nous améliorer ; mais qu'on soit sérieux. Nous avons un code qui est bien appliqué, et ce que je dis n'a rien d'émotionnel.

Mr. DIALLO Mamadou Chérif : Ma question c'est de savoir qui a fait ce document ? Avez-vous un représentant pour argumenter ? Est-ce que le Gouvernement est informé de vos démarches ? Vous vous basez beaucoup sur les données des sites ; et pourtant les données de 2016 ne sont pas encore certifiées. Il ne faut pas toujours peindre tout en noir.

Désormais essayez de mieux vous renseigner et que l'ITIE/G prenne le leadership pour répondre à certaines questions de désagrégation.

Mr DIALLO Aboubacar Akoumba : De mon point de vue, la Guinée a été bien notée. Il faut consommer ce résultat et se battre pour l'avenir.

Pour le Budget : Le processus infranational de transfert des 15% prévus au code minier n'est pas encore appliqué.

Le Code indique qu'il faut partager les revenus aux communautés. C'est sur la mise en œuvre du code que nous sommes mal notés.

Nous devons réfléchir sur le partage des revenus car c'est là où le Ghana nous a dépassé.

Mr. NIMAGA Saadou : On ne réagit pas par nationalisme donc je repose ma question :

- On n'a pas bien informé c'est pourquoi on est sanctionné ?

Ou alors on fait mal le travail ?

Je pense que le Code minier est bien appliqué en Guinée.

Mme Evelyne TSAGUE/NRGI : On est là pour apporter la clarification sur les éléments d'évaluation.

De manière générale, la loi est votée mais elle n'est pas complètement appliquée

On a eu un échange intéressant, s'il y a des erreurs avérées, on suppose les corriger et on reste ouverte pour la suite des questions. On va apporter tous les éléments de clarification sur chaque indicateur et on verra ce qu'on peut faire.

Au nom de mes collègues, on vous dit merci pour le temps que vous avez pris à nous écouter et vous rassurer que ce travail n'est pas fait pour donner une mauvaise image du pays.

Sun Min Kim : Il faut préciser qu'on demande les aspects désagrégés. Au niveau extractif, il faut des données désagrégées.

Mr. NIMAGA Saadou : j'ai noté que c'est un travail de longue haleine ; mais on n'est pas d'accord sur tous les points. On va améliorer notre communication car personne n'est parfait. Nous vous invitons à voir aussi nos modestes observations.

Quand un Rapport doit sortir sur un Pays et influencer son développement, il faut beaucoup d'efforts pour réunir les éléments clés avant de juger.

Nous prenons bonne note et disons merci à tous pour votre participation.

III- CONCLUSION :

- Le Comité a suivi avec attention la présentation de NRGI ;
- Il estime cependant que le classement de la Guinée ne reflète pas les reformes dynamiques entreprises par notre pays tant dans la gestion des finances publiques que dans le secteur minier. Il note que les informations traitées n'ont pas été prises à la bonne source ;
- Il invite NRGI à tenir compte de ses observations ;
- Il invite toutes les parties prenantes à tirer les leçons de ce rapport pour mieux nous préparer à l'avenir.

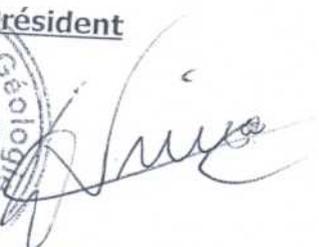
Séance Levée à 13h 13mn

Le Rapporteur



Mr. Mamadou DIABY

Le Président



Mr. NIMAGA Saadou